

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION N°10 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LIMOGES : RÉDUCTION D'ESPACES BOISÉS CLASSÉS SUR LE SECTEUR DES ESSARTS

DATES DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification n°10 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Limoges relative à la réduction d'espaces boisés classés sur le secteur des Essarts se déroulera **du vendredi 9 octobre au lundi 9 novembre 2026 inclus**.

Toute information concernant le dossier peut être demandée auprès de la Direction de l'aménagement durable du territoire de Limoges Métropole, 19, rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES. (Tél. : 05 55 10 66 85 ; courriel : urbanisme-plu@limoges-metropole.fr)

LIEU DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Limoges ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront mis à disposition du public **en mairie de Limoges, dans les locaux situés au 31, avenue Baudin, 87000 LIMOGES du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et au siège de Limoges Métropole, situé au 19, rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Limoges et de Limoges Métropole. Le public pourra également communiquer ses informations par mail à l'adresse urbanisme-plu@limoges-metropole.fr

PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie de Limoges et au siège de Limoges Métropole 8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Limoges : <http://www.limoges.fr>
- Site internet de Limoges Métropole : <http://www.limoges-metropole.fr/>

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur les résultats de la mise à disposition du public approuvant la modification n°10 du PLU de Limoges.